



## SOMMAIRE

1. Semis de tournesol et soja, le premier désherbage
2. Désherbage des betteraves sucrières : « tout feu tout flamme ! »
3. Semis de maïs réalisé ou en cours ...

## AGENDA

19 mai à LEGLANTIERS  
(60) AG de la FNAMS  
Hauts-de France à 10 h  
chez Thomas Bourgeois  
suivie d'un tour de  
plaine à partir de 14 h  
(visite d'essais)

### Le clin d'œil météo

« « Attention, le premier des saints de glace, Souvent tu en gardes la trace. Gare qu'il ne gèle, A la Sainte-Estelle (11 mai). » »

## OBSERVATIONS ET CONSEILS

### 1. Semis de tournesol et soja, le premier désherbage

A l'instar des semis de maïs, les premiers semis de tournesol et soja ont eu lieu à partir de la dernière semaine d'avril. Avec la période de froid sec que nous avons connu, les levées ont été retardées. Nous restons dans le créneau idéal pour réaliser ces semis.

Pour mémoire, les exigences en somme de températures du semis à la levée sont sensiblement différentes d'une culture d'été à l'autre :

- maïs ou tournesol 80 à 90 °C jours base 6°.
- soja 130 °C jour base 6°.

#### Semis de soja :

Semer idéalement 60 à 70 grains m<sup>2</sup>, préalablement inoculés, au semoir monograine à une profondeur de 4 à 5cm pour permettre un désherbage mécanique à l'aveugle.

#### Semis de tournesol :

Le semis se réalise à une densité de 70 000 grains/ha, au semoir monograine classique avec un écartement de 45 à 50 cm, à une profondeur de 4 à 5cm également. On vise un peuplement de 60 000 plants/ha.

#### Désherbage :

**Intervenir le plus tôt possible est toujours souhaitable !** L'intervention à l'aveugle est donc pertinente, en prenant soin de vérifier dans les 3 jours après le semis le développement du germe.

Le retour à la herse étrille est ensuite possible à partir de **l'étalement complet des cotylédons sur tournesol** et à **l'apparition de la première feuille unifoliée sur soja**.

Les passages de bineuse peuvent démarrer précocement, à partir de la première paire de feuille et s'échelonner tant que la végétation le permet. Le tournesol couvre ensuite très bien le sol.



*Essai variétés de soja implanté chez  
G. Rodier à Brecy (02),*

*Semis du 27/04, les faibles  
températures pénalisent une levée  
rapide !*

## Pour mémoire, stades repères pour le désherbage du soja :

### Méthodes curatives

Pour maintenir une parcelle propre, plusieurs passages de bineuse sont souvent nécessaires.

	POST-SEMIS/ PRÉ-LEVÉE	POST-SEMIS GERMÉ	CROSSE	COTYLÉDONS	1 <sup>ÈRES</sup> FEUILLES UNIFOLIÉES	1 <sup>ÈRE</sup> FEUILLE TRIFOLIÉE	HAUTEUR 10 À 25 CM	HAUTEUR 25 À 50 CM
Herse étrille	8 à 12 km/h ••••	8 à 12 km/h •••			3 km/h ••	4-5 km/h •••	6-7 km/h •••••	
Houe rotative	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h		< 10 km/h	12 à 15 km/h	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h	
Bineuse		sur culture d'été notamment			3 km/h si protège plant	5 km/h	6 km/h	7-8 km/h

(Terres Inovia 2017)

- Passage possible
  - Passage possible - Réglages faciles
  - Passage possible - Réglages difficiles
  - Passage à proscrire ou non pertinent pour le désherbage
- Réglage de l'activité des dents de la herse :
- agressivité faible à ••••• agressivité forte

## Pour les tournesols (source Terres Inovia) :

### Plage d'intervention et stades du tournesol

	A0		A1	A2		B1-B2	B3-B4	B5-B8	Limite passage bineuse
	Post-semis - Prélèvement		Crosse	Cotylédon		1 paire de feuilles	2 paires de feuilles	5 à 8 feuilles	
	dans les 3 jours après le semis	3 jours après le semis		avant l'éta- lement complet des cotylédons	à partir de l'étalement complet des cotylédons				
Herse étrille	5 à 7 km/h •••				3 km/h max ••	3 à 6 km/h •••	4 à 7 km/h •••	5 à 7 km/h ••• ou ••••	
Houe rotative	15 km/h				15 km/h	15 km/h	15 km/h	15 km/h	
Bineuse						3 km/h avec des protège- plants	4 km/h*	5 à 10 km/h*	5 à 10 km/h*

- passage possible
  - passage possible avec précaution
  - passage à proscrire
- Réglage de l'agressivité des dents de la herse :
- inclinaison des dents faible à •••• forte
  - \*selon type de guidage

Pierre DURAND

## 2. Désherbage des betteraves sucrières « tout feu tout flamme !!! »...

Les premières betteraves sucrières semées vers le 25 avril font route. Depuis deux ans, nous suivons de près les différentes stratégies de désherbage pour mieux appréhender cette culture. La stratégie du désherbage en prélevée avec une herse étrille, voire roto-étrille ou houe rotative, en passant le plus superficiellement possible reste très délicate à réaliser. Ce passage permet d'obtenir de bons résultats sur des adventices au stade fil blanc sous réserve de leur présence. **Hors cette année, les sols secs et le temps froid ont considérablement limité les levées d'adventices en avril.**

Une nouvelle stratégie qui fait de plus en plus d'adepte c'est le désherbage thermique en prélevée. **Pour certaines parcelles, le résultat du thermique est décevant car les levées attendues n'ont pas eu lieu et les conditions lors du brûlage étaient trop venteuses. Seules quelques parcelles désherbées thermiquement en fin de semaine dernière (moins de vent et davantage d'adventices levées) présentent de meilleurs résultats.** Il faut cependant être très vigilant dans son positionnement pour éviter de brûler la betterave. Le créneau d'intervention se joue par moment à la demi-journée. Il faut donc être réactif pour le réussir (passer au moins 2 fois par jour sur la parcelle).

## Désherbage thermique en plein sur la parcelle de Benoit BOUTIN à Buire le sec (62)

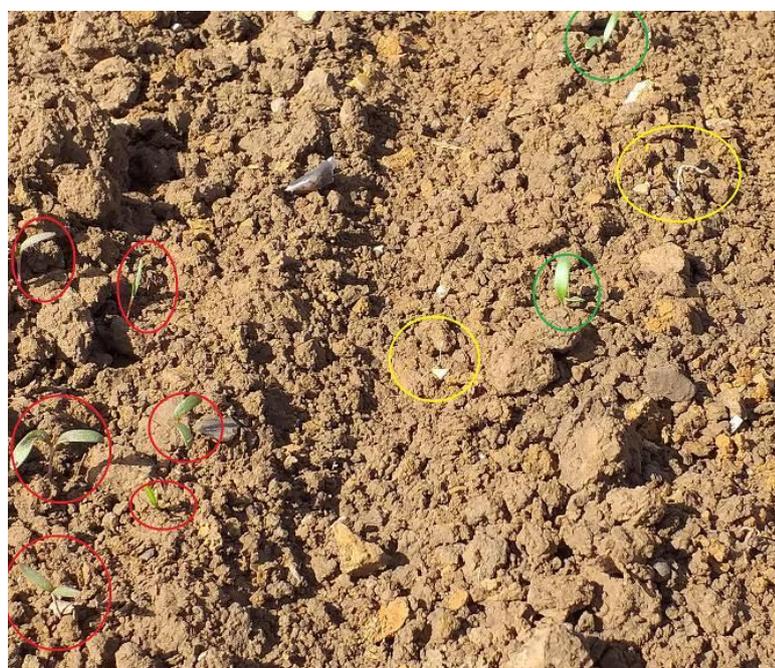


3/05/2021 - Juste après le thermique en plein



8/05/2021 - Levée des betteraves

## Désherbage thermique localisé sur la parcelle de Régis MARIEN à Cauchy à la Tour (62)



Semis réalisé le 27 Avril : résultat du thermique sur le rang effectué le 6 Mai  
photo prise le 10 Mai.

Adventices brûlées ●

Betteraves ●

Adventices hors du rang ●



		Prélevée	Levée *	Cotylédons	2 Feuilles	De 4 à 12 Feuilles	Jusqu'à récolte
<b>Houe Rotative</b>	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Forte	Moyenne	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Moyenne	Moyenne	Faible	Nulle
<b>Herse étrille à câbles</b>	Perte de pieds	Moyenne	Non réalisable	Forte	Faible	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
<b>Herse étrille / Rotoétrille</b>	Perte de pieds	Forte	Non réalisable	Forte	Moyenne	Très Faible	Nulle
	Efficacité adventice	Bonne		Bonne	Bonne	Bonne	Moyenne
<b>Bineuse</b>	Perte de pieds	Forte	Forte	Forte	Moyenne	Nulle	Nulle
	Efficacité adventice	Nulle	Nulle	Moyenne	Très bonne	Très bonne	Très bonne
<b>Doigt Kress</b>	Perte de pieds	Non réalisable	Non réalisable	Très Forte	Forte	Faible	Nulle
	Efficacité adventice			Bonne	Bonne	Moyenne	Moyenne

Passé la levée, il faut attendre à minima le stade 2 feuilles (en fonction des températures souvent 10-15 jours) pour pouvoir ré-intervenir avec la herse étrille ou en binant.

Nous continuerons de vous donner des nouvelles de ces parcelles.

← Source AgrobiInfos Tereos n°9  
Sébastien FLORENT

### 3. Semis de maïs réalisé ou en cours ...

Les premiers semis de maïs ont été réalisés autour du 25 avril. Le temps frais de cette dernière décade du mois ne leur aura pas permis d'avancer rapidement en stade comme nous pouvions l'imaginer. Pour les semis réalisés en fin de semaine dernière, c'est l'humidité des lits de semences qui posait question plus particulièrement dans les sols argileux. Le retour de la douceur et des quelques pluies devraient permettre de relancer la culture.

**L'intervention en prélevée stricte** est désormais à l'ordre du jour. Elle est réalisable idéalement avec la herse étrille ou la roto-étrille **tant que le maïs est recouvert par 1,5 cm de terre**.

#### Vigilance vis-à-vis des corneilles

Nous le savons tous, vis-à-vis des prédateurs, seuls les moyens mis en place tôt fonctionnent. Pour les corneilles, il faut éviter qu'elles ne s'installent dans les parcelles après le semis. De nombreux moyens de lutte ont été testés avec des résultats aléatoires (éffaroucheurs, piment sur les semences ...).

Le choix d'un semis à une profondeur de 5 à 6 cm ralentit les prédateurs, mais ce sont bien les grains gonflés d'humidité qui attirent les corneilles. L'an dernier, Emmanuel Rouyère, producteur bio dans l'Oise, a opté pour une stratégie qui a plutôt bien fonctionné. Elle consiste à donner aux corneilles tous les deux jours, un seau de grains de maïs humides (trempés deux jours dans de l'eau). Ce maïs était déposé sur une parcelle proche à découvert. Autre solution plus radicale, limiter les populations de corneilles. Dans ce cas, il faut disposer au préalable d'une autorisation de régulation d'animaux classés comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts, accordée par la DDT. Formulaire disponible sur le site de la fédération de chasse.

Gilles SALITOT

### 4. Vue en plaine

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.... Sur les photos, la même bande fleurie pérenne. Une année sépare les deux photos ! Année froide et manque d'eau cette année, et année chaude en 2020. Il n'y a pas que les cultures qui patinent.

*Bande Fleurie de Mr Boutin Benoit (Buire le Sec, 62)*



Le Service Biodiversité propose une enquête autour des bandes fleuries. Celle-ci permettra de mieux connaître les pratiques actuelles sur cet aménagement mais également d'améliorer l'accompagnement des agriculteurs.

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBo4ccd5\\_wi6EldNiiD2P9-SuKCKGARGiut\\_nr4PQZCxYvg/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBo4ccd5_wi6EldNiiD2P9-SuKCKGARGiut_nr4PQZCxYvg/viewform?usp=sf_link)

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur [www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr). Coordination et renseignements : Mégane GUILLAUME [megane.guillaume@npdc.chambagri.fr](mailto:megane.guillaume@npdc.chambagri.fr) (59 - 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 - [gilles.salitot@oise.chambagri.fr](mailto:gilles.salitot@oise.chambagri.fr) (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite - Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) - PI 00740 (CA 80) - NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

